

L'ÉCLAIR

84, Grande-Rue, 84

DE ROUBAIX-TOURCOING
85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672



ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

LA JOURNÉE

Il y a détente à Montceau-les-Mines : les ouvriers renvoyés ont, en grand nombre, retiré leurs livrets et accepté leur indemnité. En outre, plusieurs grévistes ont demandé leur inscription sur la liste d'embauchage. Enfin, le directeur, M. Coste, a déclaré ce matin au Syndicat qu'il prendrait des mesures pour la rentrée de 500 ouvriers lundi et de 1500 autres mardi.

Ce matin, par ordre ministériel, les scellés ont été apposés sur les portes de la chapelle de l'Immaculée-Conception à Laval. Cette mesure cause une profonde émotion.

Comme on s'y attendait, la clôture du Landtag prussien a été prononcée hier soir.

L'empereur Guillaume aurait accepté la démission de M. de Michel, ministre des Finances et des ministres du Commerce et de l'Agriculture.

C'est toujours la question des indemnités à obtenir de la Chine qui occupe les ministres étrangers. — M. de Giers, le ministre de Russie, aurait démontré qu'il serait possible d'obtenir à la Chine un emprunt d'un milliard 700 millions en 4 %, en le gagant sur les douanes et sur une augmentation des droits d'importation.

Les dernières nouvelles du Cap annoncent des combats presque journaliers entre les Anglais et les Boers aux environs de Klerakdorp.

La crise ministérielle au Japon est encore sans solution. — Le marquis Saïonji fait l'intérim de premier ministre.

LE 4 MAI (1897-1901)

Le quatrième anniversaire de l'inoubliable catastrophe du Bazar de la Charité a été commémoré, ce matin, 4 mai, comme il l'est juste qu'il le fut, à la chapelle de Notre-Dame de Consolation, de la rue Jean-Goujon, élevée sur une partie du terrain où sont tombés les martyrs de la charité.

Il n'y a pas eu de cérémonie tonnelle, mais seulement quelques messes privées auxquelles on ne pouvait assister que sur invitation rigoureusement personnelle.

L'un de nous a pu aller à l'une de ces messes, et associer ainsi tous nos lecteurs aux supplications des parents et des amis des victimes, dont le glorieux trépas les laisse encore en deuil. Ce deuil prolongé n'est pas de ceux que les âmes chrétiennes subissent sans être consolées. Il s'y mêle je ne sais quelle douceur serene dont le charme est visible ce matin sur bien des visages. Et si dans les yeux il y avait encore des larmes au souvenir de cette lamentable soirée du 4 mai 1897, on y voyait aussi le rayonnement de célestes espoirs.

DERNIÈRES NOUVELLES

FIN DE LA GRÈVE DE MONTCHEAU

La grève de Montceau, dit le Temps, est probablement terminée, et avec elle s'évanouit le spectre de la décadence dans les conditions de bureau syndical accepté la semaine dernière.

M. QUILIQUÉ EN APPEL

La correspondance de M. Millerand... C'est le 9 de ce mois que vient devant la Cour d'Aix l'appel interjeté par M. Quilicé du jugement par lequel le tribunal correctionnel de Marseille l'a condamné à six mois de prison pour les faits relatifs à la grève des ouvriers de la charité.

LE SERVICE MILITAIRE

Un grand nombre de Conseils généraux se sont préoccupés, dans la session d'avril, de la question de la réduction du service militaire. Cette question est, en effet, fort grave; elle passionne l'opinion, car tous les Français valides sont tenus de payer à la patrie ce qu'on appelle la dette du sang. Nous nous trouvons là en présence d'un problème dont la solution est particulièrement difficile.

D'un côté, on invoque les nécessités de la défense nationale. Les nations qui nous entourent sont puissantes; si nous voulons conserver, comme Français, notre liberté, notre rôle dans le monde, nos colonies, nos alliances et même notre prospérité, notre armée doit être aussi forte que celle de n'importe quel autre pays. Si vis pacem, para bellum.

Or, pour être fort, l'habileté du commandement, une bonne organisation, une solide instruction militaire ne suffisent pas; il nous faut encore le nombre, c'est du moins l'avis des hommes les plus compétents dans la matière. Cette puissance du nombre, le service obligatoire pour tous peut, seul, nous la donner; dans notre pays surtout, où nous souffrons d'un mal terrible pour notre influence : l'arrêt de l'accroissement de la population.

D'autre part, la charge de trois années de service militaire, imposée à tous les hommes valides de 21 ans, présente de très nombreux inconvénients. Elle pèse lourdement sur notre budget, elle est une entrave réelle pour un grand nombre de carrières, elle prive beaucoup de familles peu aisées des soutiens qui les font vivre, elle favorise la dépopulation de nos campagnes, et souvent, hélas ! il faut bien le dire, le séjour dans les villes de garnison est une occasion de chutes pour bien des jeunes gens dont la vie est ainsi flétrie à ses débuts, et dont l'avenir est quelquefois compromis d'une manière irréparable. Il est donc désirable à tous égards d'arriver, tout en sauvegardant notre défense nationale, à diminuer le plus possible la durée du service militaire.

La solution du problème ne serait-elle pas dans la combinaison suivante ? Il est évident que trois ans de service sont à peine suffisants pour faire de certains sujets des soldats expérimentés, tandis qu'un grand nombre peuvent facilement recevoir l'instruction militaire en deux ans, d'autres même en une seule année.

A l'heure actuelle tous savent qu'ils resteront, quoi qu'ils fassent, pendant trois ans sous les drapeaux. Il en résulte un manque complet d'émulation. On en prend son parti avec plus ou moins de philosophie, et l'on cherche à se donner le moins de mal possible, convaincu qu'on en saura toujours assez pour obéir et manier son fusil. Le raisonnement n'est peut-être pas très relevé, mais il est humain, et les faits sont là pour prouver que nous avons raison.

Si, au lieu de cette perspective qui engendre l'insouciance et la résignation, le soldat entrevoyait la possibilité d'abrégier son temps de service par son travail, sa bonne conduite et la rapidité de son instruction militaire, nous verrions immédiatement son état d'esprit se transformer; chacun s'efforcerait d'être classé parmi les heureux mortels jugés aptes à remplir en un an ou deux ans seulement un devoir que tous jugent nécessaire, mais qui n'en est pas moins une charge pénible pour celui qui n'en veut pas faire sa carrière.

Il faudrait donc, à la fin de chaque année de service militaire, établir un concours permettant de libérer un quart ou un tiers du contingent. Ce concours devrait être entouré de toutes les garanties de loyauté et d'impartialité, et le programme devrait être établi de manière à apprécier la valeur militaire des concurrents.

Cette solution du problème serait très équitale; elle ramènerait la durée du service militaire à une moyenne de deux années, et elle donnerait en même temps des soldats disciplinés, instruits, capables de sauvegarder notre défense nationale. Cette solution adoptée, il y aurait incontestablement d'autres points à examiner, comme, par exemple, la constitution d'une armée de soldats de carrière, le recrutement de nos sous-officiers et de nos officiers de réserve.

Le cadre de cet article ne nous permet pas de nous étendre davantage, et nous serions trop heureux si les quelques idées que nous venons d'exposer donnaient à de plus compétents et de plus autorisés le moyen de résoudre un problème qui préoccupe tous les Français.

PAUL FERON-VRAU.

LES SCÉLLÉS À LAVAL

Notre correspondant particulier de Laval télégraphie : Laval, 4 mai, midi. — Ce matin, par ordre ministériel, les scellés ont été apposés sur les portes de la chapelle du collège de l'Immaculée-Conception. On a laissé flûter les messes commémorées; mais tous les prêtres n'ont pu célébrer le Saint Sacrifice.

Le Saint Sacrifice n'a pas été retiré et se trouve ainsi sous les scellés. Cette mesure cause une profonde émotion.

LES RETRAITES OUVRIÈRES

La Commission parlementaire d'assurance et de prévoyance sociales s'est réunie hier, pour examiner les modifications proposées, au cours des vacances par le gouvernement, au texte du rapport de M. Guieysse sur les retraites ouvrières.

GAZETTE DU JOUR

LE MOT D'ORDRE
Sous prétexte de neutralité, les chefs de l'enseignement officiel vont chercher le mot d'ordre auprès de ceux qui se sont assignés pour but de combattre toute religion.

LE GROUPE OULÉANIS DE LA LIBRE-PENSÉE, qui s'intitule « Les émules d'Etienne Dolet », quoique pour l'honneur de ses membres nous voulons croire ce titre injustifié, ce groupe a émis le vœu — bien connu — de voir supprimer des écoles tout emblème et exercice religieux et d'y remplacer le Christ par la Table des Droits de l'Homme. Quelques jours après, les instituteurs et institutrices du département recevaient une circulaire où on les interrogeait sur l'existence et la suppression éventuelle des prières dans les écoles. Cette coïncidence, signalée par le *Patriote ouléanais*, est au moins curieuse.

ENSEIGNEMENT NEUTRE
La neutralité permet aux professeurs de l'Université de faire dans leur chaire l'apologie de toutes les doctrines philosophiques. Dans un lycée du ressort de l'Académie d'Aix, un professeur prêchait les doctrines de Schopenhauer, le docteur du pessimisme et de l'ennui de vivre.

LES ÉLÈVES PRÉFÉRONT trop bien de ces leçons : ils fondent deux clubs où les doctrines morales étaient à la hauteur des conceptions philosophiques.

DEVENUS étudiants à Aix, ces jeunes gens demeurèrent fidèles à leurs groupements et à leurs doctrines. Il y a un an, l'un d'eux s'est suicidé, deux autres viennent de mettre fin à leurs jours dans des circonstances semblables, comme nous l'avons raconté. Voilà les fruits de la neutralité.

UN DOUBLÉ
En distribuant de justes récompenses aux sauveteurs de Carro qui ont préservé la mort les naufragés de la *Russie*, le gouvernement a oublié le président de la Société, celui qui a fait l'union de tous ces dévouements héroïques.

A TRAVERS LA PRESSE

JOURNAUX DE SAMEDI SOIR

LES RETRAITES OUVRIÈRES

Il fallait un nouvel argument pour montrer le danger de tout projet de loi sur les retraites ouvrières, ce qui s'est passé hier à la Commission de la Chambre chargée d'étudier la question nous en fournira un de plus symptomatique.

Le projet adopté par cette Commission, sur le rapport de M. Guieysse, avait paru au gouvernement insuffisant à présenter un aide financier si inquiétant qu'il avait demandé un certain nombre de modifications.

Ces modifications, dont nous n'avons pas à discuter présentement le détail, avaient pour but de réduire en une certaine mesure les sacrifices exigés de l'Etat.

Par exemple, il s'agissait de restreindre aux seuls ouvriers agricoles engagés à l'année le bénéfice de la future loi, d'augmenter les versements à prélever sur les salaires des ouvriers les plus rémunérés, d'augmenter le nombre des journées de travail requises pour l'obtention d'une retraite anticipée en cas d'invalidité prématurée, enfin de ne pas assurer un minimum de retraite de 360 francs à charge par le Trésor de payer celles qui resteraient au-dessous.

Il est visible que ces divers amendements au système de la Commission étaient dictés par un sentiment de prudence ou moins dictés, mais dans les lois dites sociales et ouvrières, il est particulièrement difficile de faire entendre la voix de la prudence.

LE (REF)

Le mot d'ordre circulait depuis vingt jours d'une façon cachée : « Le dimanche du ref, tous à la rescousse ! » Mais la dernière semaine, les chefs, certains que, dans ce puits-là, de gré ou de force, tout le monde était acquis, y allèrent carrément. Alors ce fut une trainée de poudre, où, comme toujours, les faibles cherchèrent dans l'exagération extérieure le pardon de leur timidité initiale. On ne parla plus de cela dans la mine, du joli tour à jouer aux fainéants qui voulaient travailler : « ... Le nez qu'allaient faire les Jaunes... un de ces nez des familles... demandez le nez des Jaunes !... »

MOT DE LA FIN

Trouvé dans un journal anglais : « Dans une de ses promenades nocturnes, un policier vit tout à coup une grande fissure qui produisit sur la chaussée une explosion de gaz. Il l'examina avec soinet, comprenant qu'il doit consigner ce fait important, il tira son carnet et y inscrivit ces mots : « 3 h. 50 matin, trouvé un tremblement de terre. »

LES RETRAITES OUVRIÈRES

La Commission parlementaire d'assurance et de prévoyance sociales s'est réunie hier, pour examiner les modifications proposées, au cours des vacances par le gouvernement, au texte du rapport de M. Guieysse sur les retraites ouvrières.

LA MAJORATION DES PENSIONS

De même la Commission proposait que lors de la liquidation à 65 ans et lorsque le titulaire n'avait justifié de 7500 journées de versements, la retraite — si elle n'atteignait pas 300 francs — soit majorée jusqu'à ce minimum par l'Etat.

LES RETRAITES D'INVALIDITÉ

Pour les retraites anticipées en cas d'invalidité prématurée, la retraite sera majorée si les versements antérieurs représentent au moins 3000 journées de travail; le gouvernement demandait que cette majoration ne soit accordée qu'à partir de 2500 journées.

LA CAISSE NATIONALE DES RETRAITES OUVRIÈRES

Elle a, par contre, adopté les propositions du gouvernement touchant l'organisation financière; elle a renoncé au système des Caisse régionales et a, contrairement, sur la demande expresse du ministre des finances, à une centralisation absolue dans une Caisse unique.

LA COMBINAISON FINANCIÈRE

Quant au système financier qui, d'après le gouvernement, consisterait à racheter au pair les diverses séries de rentes perpétuelles avec les fonds recueillis par ladite Caisse, la Commission a pris acte de ces propositions, et a décidé de les inscrire dans son projet, estimant qu'elle n'avait point qualité pour se prononcer sur ces questions qui relèvent directement de la Commission du budget.

UN BOURREAU PENDU

Saint-Petersbourg, 4 mai. — Le bourreau de Czentokan, un nommé Petrovski, ayant pendu un assassin, les parents et les amis de ce dernier se réunirent et, en présence de la police, le malheureux fut invité à diner, et lors du banquet il fut saisi par surprise, garrotté et pendu.

LES BIENS DE MAINMORTE

De la *Vérité française* : Le Correspondant a publié une étude très documentée sur la mainmorte en France. Elle évalue à 4 939 910 hectares de biens affectés à la taxe des biens de mainmorte.

Les communes possèdent 4 500 000 hectares de biens affectés; les Sociétés anonymes, 100 000 hectares; les communes, 100 000 hectares; les Sociétés religieuses, 300 000. Vous lisez bien : vingt mille six cent deux hectares sur près de cent millions.

Ces Congrégations possèdent 1 738 établissements, ce qui fait une moyenne de 21 hectares par établissement.

On voit, par ces chiffres officiels, quelle place la mainmorte tient dans la propriété de la mainmorte, et qu'il n'y avait vraiment pas la place de la mainmorte au Parlement, ni en ce qui concerne le pays.

Mais les journaux ont jeté les hauts cris n'aurait pas la justice de reconnaître leur erreur.

LE (REF)

Le mot d'ordre circulait depuis vingt jours d'une façon cachée : « Le dimanche du ref, tous à la rescousse ! » Mais la dernière semaine, les chefs, certains que, dans ce puits-là, de gré ou de force, tout le monde était acquis, y allèrent carrément. Alors ce fut une trainée de poudre, où, comme toujours, les faibles cherchèrent dans l'exagération extérieure le pardon de leur timidité initiale. On ne parla plus de cela dans la mine, du joli tour à jouer aux fainéants qui voulaient travailler : « ... Le nez qu'allaient faire les Jaunes... un de ces nez des familles... demandez le nez des Jaunes !... »

On en causait chez les petits galibots, chez les chercheurs; tout le long des voies étroites, il y avait des appels farceurs dans les galeries : « Ohé... tu la grasses la bicyclette... » Les havesurs allèrent même jusqu'à proposer de remonter les chevaux et de les faire enfourcher par ceux qui ne trouvaient plus de bicyclette chez le charron. La course à terre s'en mêla aussi, histoire de faire comme les autres : remblayeurs, raccommodeurs, charretiers, s'arrêtaient en plein travail : « On t'a mis au courant pour dimanche... ? »

« Parbleu ! »
« Et tu marches... ? »
« Un peu, mon neveu... »
Et comme c'était partout le rouge obligatoire, de bons vieux, qui avaient trente-cinq ans de mine, s'efforçaient de rire en disant : « Ouh... ce sera curieux tout de même !... » et, en eux, ils songeaient à la retraite compromise, à la vieille bourgeoisie, au pain si dur à gagner et qui allait repartir encore... repartir toujours, comme si l'éternel pauvre ici-bas ne devait pas toujours être l'ouvrier de quelqu'un !...

Le rendez-vous fut fixé à La Croix-Saint-Membre, à 5 heures du matin. Ils y arrivèrent séparément par petits paquets : les uns serrés dans leur tricot de laine et juchés sur de vieux clous ferrailleurs lous pour la journée; les autres, plus cossus, ayant émargé à la caisse de Paris, sur des machines modernes, payées par le petit sou du gréviste.

Quand ils débouchèrent en haut du terri, un ouvrier les pointait sur un carnet, pendant qu'un autre criait : « Par ici, pour le vin blanc ! » Et ils montaient casser une croûte sur la nappe grise-argent, étendue par les mousses et les lichens autour des vieilles pierres du Calvaire; les bouteilles couchées à terre s'alimentaient comme des canons en front de bataille, pendant que, là-haut, un pauvre Christ oublié étendait ses bras sanglants au-dessus de la plaine houleuse qui s'éveillait lentement dans les brouillards du matin.

Puis, quand on eut tué le ver et que le petit vin clair et ragailardé tout le monde, on fixa les dernières dispositions du plan d'attaque : il fallait avant tout enlever, entre 6 et 7 heures, tous les bourgeois, tous les hameaux soupçonnés de jaunisme dans ce but, on irait voter tous ensemble et carrément dans chaque pays où besoin serait, et sans rien craindre, car tous les bureaux sont rouges, ensuite les Jaunes s'abstiennent et enfin il n'existe aucune liste officielle de votants !

Donc, on pouvait y aller gaiement : ceux qui ne seraient pas contents viendraient se plaindre... l'express-convoi-voteur marcherait ensemble sur les routes, il se débattrait à l'entrée des villages pour se retrouver au complet dans les salles de vote, là, on devait voter, revoter et revoter, faire du racolage, utiliser ses relations, sabrer les velléités de résistance, appuyer les camarades, crier tant qu'on pouvait à la moindre contestation, puis... vivement en selle pour une autre mine !

Mais surtout pas de délicatesses ! Le monde entier te yeux sur le grand rendement, c'est l'épreuve historique, péante !... il faut qu'il en sorte la grève générale ou alors c'est la fin de tout... Qui veut du vin blanc ?..

Et chacun saute en bicyclette, les uns tranquilles et exercés, les autres encore moins solides sur leur selle que sur leurs opinions politiques.

Et la chevauchée commence, serrée, autour d'un machinier qui indique les meilleures sentes pour pédaler. La campagne semble vouloir baigner et rafraîchir dans son calme toutes ces têtes chaudes... Par-

sons de retraite, ouvriers, orphelins, dispensaires, abandonnés, les hospices et hôpitaux laïcs, l'Etat aurait à prendre à sa charge 10 millions par an pour le seul enseignement primaire, 30 millions pour l'assurance des pauvres, orphelins, etc., 10 millions pour la fabrication des hôpitaux au moins 10 millions par an !

LE CONCOURS AGRICOLE

Ce matin, à 10 heures, le président de la République a visité le concours agricole et l'exposition des machines, organisés à la Galerie des Machines.

M. Loubet était accompagné dans cette visite par le ministre de l'Agriculture et diverses autres personnalités.

M. Loubet a été entretenu avec la plupart des exposants des diverses catégories.

M. Loubet avait à sa droite M. Jean Dupuy, ministre de l'Agriculture, et à sa gauche M. Jules Deville, ancien ministre de l'Agriculture, président du jury.

M. Loubet avait à sa droite M. Caze, député, vice-président du jury, et à sa gauche, M. Vassilière, directeur au ministère de l'Agriculture.

MORT DU COLONEL LEHMEN

Toulon. — M. Léon Lehmen, colonel d'artillerie coloniale, est décédé à l'hôpital principal ce matin, à 5 heures, des suites d'hémorragie.

L'AGITATION OUVRIÈRE

Saint-Etienne. — On ne signale absolument rien de nouveau jusqu'ici relativement à la réunion du Comité fédéral national, aura lieu demain dimanche, à 2 heures, à la Bourse du Travail.

Il n'y a absolument personne ce matin à la Bourse du Travail.

M. Coste est absent pour le service. Il ne rentrera que dans la journée.

M. Eyraud, secrétaire général du Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, est parti ce matin de Lens pour assister dimanche au Conseil fédéral de Saint-Etienne.

La grosse majorité des mineurs du Pas-de-Calais est toujours opposée à la grève générale.

DÉTENTE À MONTCHEAU-LES-MINES

Montceau-les-Mines. — Hier soir, des bruits persistants de reprise prochaine et importante du travail circulaient en ville; mais à la suite de l'adoption des ordres du jour dans les réunions privées, et surtout après l'envoi de l'ultimatum à la Fédération de Saint-Etienne, beaucoup se montrèrent incrédules, estimant que la nouvelle avait été lancée trop souvent pour être exacte.

Cette fois-ci, il a cependant fallu se rendre à l'évidence, quand on a vu, ce matin, régner une vive animation devant les bureaux de la Compagnie.

Comme hier, les ouvriers congédiés sont passés à la caisse pour y toucher le montant de l'indemnité qui leur a été octroyée, mais, outre les renvoyés, on remarquait de grévistes appartenant au S.m.d.c. et qui venaient à la Compagnie pour demander leur inscription sur la liste d'embauchage.

Le défilé de ces derniers dura jusqu'à dix heures, moment fixé pour l'entrevue du directeur avec les membres du bureau du Syndicat.

Les grévistes venant offrir leurs services, après avoir franchi la grille d'entrée des bureaux, se rendirent au premier étage où un chef de service inscrivait sur un registre leurs nom et profession. Pendant ce temps au rez-de-chaussée s'effectuait la paye des renvoyés.

Toute la matinée, des groupes compacts ont stationné devant les bureaux, regardant aller et venir ceux de leurs camarades qui présentaient les devants et allaient se faire inscrire afin d'être réembauchés; les premiers au cas où la reprise générale du travail serait ordonnée.

Les inscriptions n'ont donné lieu à aucun incident. Les grévistes les plus tenaces se sont contentés de regarder et certains paraissent en proie à de graves inquiétudes. Quelques grévistes disaient : « C'est malheureux de voir ça ! Ce sont les peureux qui vont s'inscrire ! » Dans d'autres groupes, on

ESPÈCE FORGÈNE

M. LAVOINNE, à Boudeville (Seine-Inférieure). ANIMAUX DE BASSIN-COUR

Races françaises pures. — M. Leblond, à Boudeville (Seine-Inférieure).

Races étrangères. — M. Masson, à la Ferté-Milon (Aisne).

Races diverses. — M. Ramé, à Mouvoultou (Ille-et-Vilaine).

LE RECENSEMENT

Voici quelques autres résultats qui nous parviennent de nos correspondants de province : Dans la Côte-d'Or, la population totale était en 1886, de 368 168 habitants. Elle n'est plus que de 328 708. Diminution : 39 460 habitants.

Dans la Loire, le recensement avait donné, en 1886, un chiffre total de 103 161 habitants; le chiffre de cette année est 123 243, soit une diminution de 20 088 habitants.

Dans les Basses-Pyrénées, le chiffre de 1901 est de 433 163 habitants; celui de 1886 était de 421 565. Il y a donc augmentation de 11 598 habitants.